

## LIFE CleanAir - Agricult'Air

### Implémentation du PREPA dans les 13 régions Françaises Métropolitaines

*Deliverable B3 – Proposal of effective measures to implement the PREPA in the 13 regions.  
31.03.2019*

La bonne mise en application du PREPA dépend de nombreux facteurs, le premier étant la mise en place des mesures indiquées dans les rapports d'évaluation de IIASA et du CITEPA (entre autres guides et rapports listant les leviers possibles). Ces mesures sont listées dans le décret de mise en application du Programme. Toutefois, aucune n'est contraignante et souvent elles ne peuvent être mises en place qu'avec la collaboration et l'accord d'un ou plusieurs acteurs. Certaines seront difficiles à mettre en place si un accompagnement du secteur n'est pas assuré. Ce le cas pour le secteur agricole. Ce dernier a d'avantage travaillé et pris conscience des problématiques biodiversité et eau qu'air.

Le projet LIFE Agricult'Air permettra de participer à l'encouragement, l'accompagnement et l'engagement du secteur agricole et agro-alimentaire vers une réduction des émissions atmosphériques agricole.

Selon la Directive NEC, la France a pour objectif une baisse des émissions d'ammoniac de -4% pour 2020 par rapport à 2005 et -13% pour 2030.

France Nature Environnement (FNE) souhaite également argumenté les raisons pour lesquelles le projet LIFE ne traitera uniquement des 13 régions Françaises métropolitaines. Les régions Outre-mer sont très spécifiques, leurs agriculture et leur fonctionnements différent grandement ; De plus, certains territoire ont des dérogations. Bien que FNE, ATMO et l'APCA aient des réseaux et des structures sur place, l'organisation et tellement spécifique que cela aurait recalibré tout le projet LIFE Agricult'Air. La majeure partie des émissions et la densité des exploitations étant en métropole, ce projet ne traitera que des 13 régions métropolitaines.

#### *Les caractéristiques agricoles de chaque régions*

La Directive NEC a permis d'avoir des obligations législatives de réduire les émissions d'ammoniac. Aujourd'hui les petites exploitations en France ont tendance à laisser place à de plus grosses exploitations. Ce changement structurel nécessiterait une meilleure gestion des effluents et la fertilisation minérale, responsables respectivement de 65,6 % et 25,9 % de des émissions d'ammoniac. Malheureusement, bien que les différents leviers disponibles soient connus, ils ne sont pas mis en œuvre, ainsi, de plus grandes exploitations sans système de gestion des activités émettrice mènent à une augmentation des émissions.

Selon FNE, l'une des premières raisons pour laquelle ces mesures ne sont pas mises en place, avant le manque de prise de conscience ou l'aspect rentabilité, c'est adapter la communication aux spécificités des régions et des départements.

La France a la particularité d'avoir un paysage agricole très riche. Plusieurs climats, type d'agriculture, sols, traditions et contexte sociaux-culturels font que les guides ou communications nationales n'ont pas l'impact voulu. Afin de rendre compte de cette diversité, il est nécessaire de regarder quelques chiffres clés liés à la production agricole. Il serait par la suite plus facile d'adapter des communications aux types de mesures/leviers de réduction des émissions à la taille des exploitations et à leur type de production.

### **Les chiffres clés de la production agricole française par régions :**

Source : chambre agri et DRAAF

#### **AuRA Auvergne-Rhône-Alpes**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 58 767 soit 13 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 46,1 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 3 097 199 ha soit 11 % de SAU totale française

Céréales et oléagineux

- 5 % de la production française de céréales
- 3 % de la production française d'oléagineux

Fruits et légumes

- 10 % de la production française de fruits
- 5 % de la production française de légumes
- 1 % de la production française de pommes de terre

Viticulture

- 5 % de la production française de vins

Productions animales

- 11 % de la production française de lait de vache
- 12 % de la production française de lait de chèvre
- 1 % de la production française de lait de brebis
- 10 % de la production française de bovins
- 4 % de la production française de porcins
- 13 % de la production française d'ovins
- 6 % de la production française de volailles

#### **BFC Bourgogne-Franche-Comté**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 28 496 soit 6 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 80,6 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 2 599 164 ha soit 9 % de SAU totale française

Céréales et oléagineux

- soit 7 % de la production française de céréales

- 10 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 1 % de la production française de légumes

#### Viticulture

- 3 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 6 % de la production française de lait de vache
- 3 % de la production française de lait de chèvre
- 8 % de la production française de bovins
- 2 % de la production française de porcins
- 5 % de la production française d'ovins
- 3 % de la production française de volailles

### **BRE Bretagne**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 31 819 soit 7 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 47,6 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 1 727 921 ha soit 6 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 6 % de la production française de céréales
- 2 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 2 % de la production française de fruits
- 18 % de la production française de légumes
- 4 % de la production française de pommes de terre

#### Productions animales

- 22 % de la production française en lait de vache
- 3 % de la production française en lait de chèvre
- 11 % de la production française en bovins
- 59 % de la production française en porcs
- 2 % de la production française en ovins
- 31 % de la production française en volaille

### **CVL Centre-Val de Loire**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 23 735 soit 5 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 92,2 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 2 400 695 ha soit 8 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 13 % de la production française de céréales
- 17 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 4 % de la production française de fruits
- 6 % de la production française de légumes
- 9 % de la production française de pommes de terre

#### Viticulture

- 2 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 2 % de la production française de lait de vache
- 11 % de la production française de lait de chèvre
- 2 % de la production française de bovins
- 2 % de la production française de porcins
- 5 % de la production française d'ovins
- 3 % de la production française de volailles

### **CORSE    Corse**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 2 677 soit 1 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 59,7 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 412 422 ha soit 1 % de SAU totale française

#### Fruits et légumes

- 1 % de la production française de fruits

#### Viticulture

- 1 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 1 % de la production française de lait de chèvre
- 3 % de la production française de lait de brebis

### **GE    Grand Est**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 45 800 exploitations agricoles dont 16 160 exploitations viticoles soit 10 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne approximative (grande diversité départementale) des exploitations : 60,5 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 3060892 ha soit 10 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 14 % de la production française de céréales
- 15 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 1 % de la production française de fruits
- 3 % de la production française de légumes
- 10% de la production française de pommes de terre

- 6 % de la production française de vins

#### Productions animales

- production de lait de vache mal renseigné
- production de bovins mal renseigné
- production de porcins mal renseigné
- production d'ovins mal renseigné
- production de volailles mal renseigné

#### **HDF Hauts-de-France**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 26 093 soit 2 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 83,9 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 2 135 053 ha soit 7 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 19 % de la production française de céréales
- 10 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 20 % de la production française de légumes
- 62 % de la production française de pommes de terre

#### Productions animales

- 9 % de la production française de lait de vache
- 3 % de la production française de bovins
- 4 % de la production française de porcins
- 2 % de la production française d'ovins
- 6 % de la production française de volailles

#### **IDF Île-de-France**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 4 778 soit 1 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 113,2 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 581 608 ha soit 2 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 4 % de la production française de céréales
- 4 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 1 % de la production française de fruits
- 2 % de la production française de légumes
- 2 % de la production française de pommes de terre

#### **NOR Normandie**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 32 750 soit 7 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 56 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 2 096 480 ha soit 7 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 7 % de la production française de céréales
- 8 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 8 % de la production française de fruits
- 4 % de la production française de légumes
- 8 % de la production française de pommes de terre

#### Productions animales

- 15 % de la production française de lait de vache
- 13 % de la production française de bovins
- 5 % de la production française de porcins
- 4 % de la production française d'ovins
- 3 % de la production française de volailles

### **NA Nouvelle-Aquitaine**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 83 138 soit 18 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne (approximative) des exploitations : 58,5 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 42 millions ha soit 15 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 7 % de la production française de céréales
- 5 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 10 % de la production française de fruits
- 25 % de la production française de légumes
- 2% de la production française de pommes de terre

#### Viticulture

- 44 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 5 % de la production française de lait de vache
- 39 % de la production française de lait de chèvre
- 13 % de la production française de bovins
- 7 % de la production française de porcins
- 24 % de la production française d'ovins
- 3% de la production française de caprins
- 11 % de la production française de volailles

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 68 000 soit 14 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne (approximative) des exploitations : 40 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 3,5 millions ha soit 10 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 40 % de la production française de céréales
- 20 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 10 % de la production française de fruits
- 20 % de la production française de légumes

#### Viticulture

- 33 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 3 % de la production française de lait de vache
- 12 % de la production française de lait de chèvre
- 12 % de la production française de bovins
- 5,3 % de la production française de porcins
- 60 % de la production française d'ovins

#### **PDL Pays de la Loire**

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 31 434 soit 7 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 61,2 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 2 198 079 ha soit 8 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 7 % de la production française de céréales
- 5 % de la production française d'oléagineux

#### Fruits et légumes

- 11 % de la production française de fruits
- 6 % de la production française de légumes

#### Viticulture

- 4 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 15 % de la production française de lait de vache
- 15 % de la production française de lait de chèvre
- 18 % de la production française de bovins
- 11 % de la production française de porcins
- 2 % de la production française d'ovins

- 25 % de la production française de volailles

### PACA Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Nombre d'exploitations agricoles en 2012 : 20 921 soit 5 % du nombre d'exploitations totales
- Taille moyenne des exploitations d'après le recensement 2010 : 27,6 ha
- Surface agricole utile (SAU) en 2013 : 795 627 ha soit 3 % de SAU totale française

#### Céréales et oléagineux

- 1 % de la production française de céréales

#### Fruits et légumes

- 22 % de la production française de fruits
- 9 % de la production française de légumes

#### Viticulture

- 8 % de la production française de vins

#### Productions animales

- 1 % de la production française de lait de chèvre
- 1 % de la production française de lait de brebis
- 7 % de la production française d'ovins

## **Analyse et évaluation de ce qui est déjà fait**

Le PREPA est le Programme de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphérique, adopté en 2017, il a vocation à transposer la Directive NEC après sa révision de 2016.

La France doit atteindre une réduction de 4% pour ses émissions d'ammoniac d'ici 2020 et 13% d'ici 2030. Aujourd'hui, en France, les émissions d'ammoniac augmentent de 3% selon les mesures du CITEPA.

Le PREPA est constitué d'un décret et d'un arrêté. Les annexes de l'arrêté indiquent, par secteur, les mesures à prendre et les modalités. Ces mesures sont indicatives, non exhaustives et surtout ne contiennent pas (ou de manière très imprécises) de calendrier ni de référents au sein du gouvernement pour leur application et suivi. Le décret et l'arrêté n'ont été signés que par Ségolène Royal, ministre de l'Environnement en 2017, alors que le ministère de l'Agriculture est également largement concerné.

France Nature Environnement s'inquiète de la faible et lente mise en application du PREPA, actuellement seule la rédaction d'un *guide des bonnes pratiques* est en cours de rédaction. Or ce guide reprend des mesures connues, déjà identifiées par l'INRA et l'ADEME. Toutefois, ce guide évalue les coûts ce qui est une information, bien que débattue, intéressante. La pertinence de ce guide à la mise en place de mesures sur terrain reste à prouver. Bien qu'il fût destiné aux agriculteurs et acteurs de terrain, son format d'aujourd'hui n'est pas adapté.

Il est important de souligner ce qui est fait, quelques projets ont vu le jour ces dernières années afin d'améliorer la prise en conscience et créer des précédents sur le terrain. FNE est en accord sur le fait que si on démontre que c'est possible, c'est le meilleur moyen d'encourager et obtenir de la répliquabilité. Le Projet Agr'Air, cofinancer entre le Ministère de la Transition

Ecologique et Solidaire et l'ADEME est un excellent exemple de mesure à maintenir (sa poursuite est dans le PREPA). L'objectif de l'appel à projet Agr'Air est d'accompagner des projets pilotes visant à diffuser dans le secteur agricole, les technologies et pratiques contribuant à réduire les émissions d'ammoniac et/ou les émissions de particules fines liées au brûlage à l'air libre des résidus agricoles. Il faut promouvoir la partie « investissement » des projets candidats car aujourd'hui 70% du contenu des projets peut être de l'animation. Il serait également intéressant d'avoir une vision des indicateurs de succès de ces projets et les résultats de l'évaluation d'impact.

Certaines chambres d'agriculture ont également été actives, c'est le cas de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, et ses partenaires la Chambre Départementale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Atmo Grand Est, le syndicat mixte du SCoT Sud 54 et l'INRA. En 2016, ces acteurs ont lancé le projet PROSP'AIR afin de sensibiliser le monde agricole (agriculteurs, conseillers, élus), appréhender la perception de la thématique par les agriculteurs du territoire, identifier des agriculteurs motivés pour travailler sur le sujet et communiquer objectivement. Il s'agit d'un projet intéressant, qui a permis de mobiliser un certain nombre d'acteurs et lancer une démarche à l'initiative du secteur agricole. Malheureusement, il n'inclus pas tous les acteurs donc ne permet pas de résoudre des tensions, incompréhensions et blocages bien implémentés car il n'y a pas d'échanges avec les acteurs représentant de la société civile : les associations environnementales, de consommateurs, de riverains. Ainsi, FNE, pense que le projet LIFE Agricult'Air complète parfaitement le projet PROSP'Air car il œuvre dans le même sens mais inclut des acteurs supplémentaires. Les acteurs environnementaux sont importants à inclure (ce qui n'est pas le cas du projet PROSP'Ar) car ces derniers trop très présents dans les instances mais également sur le terrain. Ils peuvent venir guider les initiatives qui doivent être prises mais ils ont également besoin d'être impliqués afin de comprendre les blocages de secteurs agricole. Une meilleure communication est clé pour permettre d'avancer ensemble et que personne ne freine les bonnes initiatives qui seraient prises. <https://grandest.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/qualite-de-lair/prospair-un-projet-de-territoire/>

La chambre d'agriculture des Hauts-de-France est également assez active dans sa communication avec ses adhérents sur les problématiques de la pollution de l'air.

Une association membre de FNE, Inspire 74 (Mont-Blanc) a également monté le projet ATMOSphère. Il s'agit d'un web documentaire sur les différents secteurs contributifs à la pollution de l'air, dont l'agriculture ; ce web documentaire met en avant des bonnes pratiques et des solutions. Ainsi un agriculteur d'Ile de France est mis en avant, ce dernier explique sa position et ce qu'il met en place pour limiter ses émissions. Ce projet est intéressant car il est dynamique, innovateur, d'un format interactif et surtout positif. Toutefois, il n'a pas eu la dissémination souhaitée. <https://inspire74.com/atmosphere>

## **Recommandations**

Le bilan que nous pouvons faire presque 2 ans après l'adoption du PREPA est qu'il faut mettre plus d'effort sur les objectifs de réduction des émissions issues du secteur agricole. La mise en place des mesures sur le terrain est difficile, le secteur agricole peine à agir. FNE est conscient qu'un changement de système de d'organisation de travail est compliqué et souvent difficile à amorcer, nous sommes convaincue que si les différents acteurs travaillent ensemble pour offrir aux exploitants les meilleures solutions pour eux, on avancera. C'est pour cette raison que le projet LIFE Agricult'Air est si important, aujourd'hui il n'existe pas de cohésion

avec un objectif commun : réduire les émissions agricoles de la manière la plus rentable, durable, efficace et acceptable pour les exploitants agricoles.

Pour une meilleure efficacité et assurer une certaine réussite nous recommandons plusieurs actions à différentes échelles. Ainsi, des incitations doivent être mises en place, cela peut prendre différentes formes : des aides PAC, des appels à projets, la création d'un réseau d'exploitations CleanAir à l'image des fermes Dephy, des aides financières via les COOP ou les CUMA.

FNE s'intéresse à la possibilité d'inclure dans les labels de production un critère « Air ». FNE participe à de nombreux groupes de travail et groupes de concertation agricole, nous avons donc la possibilité d'introduire ses idées. Le projet LIFE Agrilcult'Air permet également à FNE de développer son réseau auprès d'acteurs gouvernementaux ou européens (via le Bureau Européen de l'Environnement BEE) afin d'effectuer ses changements dans les chartes des labels. L'accréditation Haute Valeur Environnementale (HVE) semble à FNE un bon point de départ.

Il est important de rappeler certains besoins de terme structurant concernant certains dossiers tels que les négociations PAC. Cette politique est d'une importance primordiale, elle cadre toutes les orientations agricoles pendant cinq ans. Aujourd'hui l'Europe laisse de plus en plus de liberté aux Etats Membres qui peuvent par exemple orienter les financements du second pilier vers différentes mesures. En 2019 les négociations PAC ont commencé pour la prochaine période 2021-2026, FNE s'engagera au côté du BEE sur les négociations européennes afin de promouvoir le besoin d'ajout de plusieurs Directives environnementales dans la conditionnalité, mais FNE travaillera également au niveau national, afin que les points laissés à la discrétion des Etats Membres soient en raccords avec les objectifs de la Directive NEC. Toutefois, pour cela, la France doit inclure lors des réunions PAC les bureaux traitant des sujets environnementaux et responsable de la mise en application de la Directive NEC (DGEC bureau de la qualité de l'air au MTES et DGPE bureau changement climatique et biodiversité du MAA).

Le gouvernement doit montrer au secteur agricole, une harmonisation des appels à projets, des financements PAC et autres incitations vers une coordination des mesures du PREPA.

Un autre point fondamental est la pertinence du message, le conseil et la communication des mesures doivent être adaptées selon le type d'agriculture régional voir départemental. Effectivement, l'analyse effectuée plus haut a permis de se rendre compte de la grande diversité départementale dans les tailles des exploitations agricoles mais aussi parfois, dans leur secteur de production.

Ainsi, les conseillers agricoles seraient dans la possibilité de promouvoir des mesures adaptées et financièrement acceptable pour les exploitants. L'aspect financier n'est pas à négliger, si l'investissement de départ est trop important, le temps de retour sur investissement sera long. Or les investissements lourds concernent souvent l'achat de machineries ce qui implique l'absence de changement de mode de production ou de système d'exploitation. Parfois, la méthode la plus rentable et efficace sera celle d'un changement d'organisation ou de vision de l'exploitation. Toutefois, les méthodes proposées doivent également être efficaces et rentables à court ou moyen terme (selon l'accompagnement assuré de l'exploitant) afin de ne pas perturber l'organisation du travail pour peu de retours sur investissements.

Parmi les acteurs les plus pertinents pour échanger avec les exploitants agricoles, il y a les conseillers agricoles des chambres d'agriculture. FNE est persuadée que ces personnes doivent être dans la possibilité d'organiser des conférences et aller directement sur l'exploitation afin d'accompagner le changement. Si cela est fait avec un travail en amont, en

accord avec les différents acteurs régionaux représentant de la société civile, responsables de la surveillance de la qualité de l'air et ceux responsable du contrôle, alors on assure un soutien généralisé des changements proposés à l'exploitant.

Il est encore assez peu discuté des contrôles, notamment en ce qui concerne les épandages ou le brûlage à l'air libre (fort émetteur de particules fines notamment). Afin d'atteindre les objectifs de la Directive NEC et respecté les mesures noté dans le PREPA, il faudra assurer un contrôles de ces dernières. Or, il est très difficile de savoir à quelles fréquences ses contrôles sont réalisés. Selon les données disponibles à FNE (souvent des retours de terrains via les citoyens ou les associations membres de FNE), les contrôles sont absents ou quasi absents, ce qui n'encourage pas le respect des interdictions (comme le brûlage à l'air libre ou les épandages aérien).

Enfin, FNE est bien au fait et sensible aux difficultés des petites exploitations, de plus, la majorité des émissions proviennent des plus larges exploitations agricoles.

FNE est persuadé que la France peut atteindre ses objectifs, voire plus, toutefois, tus les acteurs doivent travailler ensemble vers une meilleure cohérence, c'est ce que le projet LIFE va offrir.